



FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC aux contribuables de la Ville de Forestville

Règlement relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que le conseil municipal a adopté, le 8 février 2011, le règlement # 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville.

L'article 18 de ce règlement permet la modification des annexes par résolution, les annexes suivantes ont été modifiées aux dates suivantes :

Annexe	Description	Date d'adoption
A	Administration	14-06-2022
B	Loisirs	14-06-2022
C	Tourisme	11-09-2022
D	Aéroport	13-04-2021
E	N/A	N/A
F	Travaux public	14-06-2022
G	Quai	16-05-2022

Tous ces tarifs sont majorés à l'IPC-Québec le 1^{er} janvier de chaque année.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau du greffier, au 1, 2^e Avenue à Forestville.

Donné à Forestville, ce 20 septembre 2022

Dominique Tremblay, greffière-trésorière